

10^e édition



DES NOUVELLES DE LA TRANSFO

AVRIL 2024



Mot du sous-ministre

Pour cette 10^e édition du bulletin de la transfo, je souhaite vous dire quelques mots sur un des projets fondateurs de notre plan pour moderniser le système de

justice, soit le programme Lexius. À la lecture de ce bulletin, vous pourrez constater aussi que plusieurs réalisations significatives ont été accomplies dans les différents projets de transformation depuis la dernière publication.

Depuis 2023, nous avons pris l'orientation de prendre des engagements clairs et précis qui respectent notre capacité à livrer les résultats et les délais que nous nous sommes fixés. C'est pour cette raison qu'au cours des deux prochaines années, des avancées seront réalisées dans l'ensemble des matières seulement si elles ne mettent pas à risque les livrables fixés pour les matières criminelles et pénales.

Afin d'offrir une assise solide sur laquelle le plan de modernisation puisse s'appuyer, plusieurs travaux étaient essentiels à concrétiser. Bien que certains d'entre eux soient moins visibles, ceux-ci sont très importants et méritent d'être mentionnés.

Tout d'abord, en vue de pouvoir accueillir de nouvelles technologies, nous avons dû remplacer l'essentiel de nos infrastructures technologiques existantes. Ainsi, le Programme de modernisation des infrastructures technologiques, qui consistait à la réalisation de 36 projets sur cinq ans, a été complété à l'intérieur des délais et des coûts prévus. Ce programme prévoyait entre autres: l'implantation de centres de traitement informatique nous permettant de sauvegarder et protéger nos données deux fois par jour, de disposer de capacité de stockage afin de nous permettre d'accueillir les dossiers judiciaires numériques, de remplacer l'essentiel de nos équipements bureautiques.

Une fois ces fondations érigées, nous avons pu faire l'acquisition et l'installation de Microsoft Dynamics qui est la solution technologique principale de Lexius, laquelle pourra être modulée à nos processus d'affaires.

Telle une maison que l'on bâtit, il nous était nécessaire d'avoir en main nos plans et devis pour poursuivre nos travaux. L'équivalent de ceux-ci a donc été élaboré pour les matières criminelles et pénales, de même que les processus communs à l'ensemble des matières. Ces plans détaillés étaient essentiels afin de nous permettre de passer à la programmation sur notre solution technologique Microsoft Dynamics et de nous permettre la rédaction d'un appel d'offres.

Par cet appel d'offres, nous cherchions un prestataire de services qui accompagnerait les équipes dans la réalisation de l'ensemble de la programmation nécessaire à la mise en forme des nouveaux outils technologiques. Nous souhaitions également que notre partenaire puisse nous accompagner dans la concrétisation de l'ensemble du projet de transformation, et ce, dans toutes les matières, nous assurant ainsi la continuité et la stabilité pour la suite de nos travaux.

Suivant la publication de l'appel d'offres, nous sommes heureux d'avoir conclu, en février dernier, un contrat avec la firme CGI. Celle-ci contribuera donc, à nos côtés, à rendre visible le fruit de tous nos efforts réalisés jusqu'à ce jour.

Pour reprendre l'image d'une maison que l'on bâtit, les fondations sont maintenant coulées, nos plans et devis sont complétés, nos matériaux sont livrés sur le chantier, à présent, l'entrepreneur entre en jeu avec les différents corps de métiers pour ériger la maison. Il s'agit de travaux d'envergure qui se réaliseront par phases. Chacune des livraisons sera autoportante et implantée de façon graduelle après avoir été testée. Toutes les étapes impliqueront une séquence permettant préalablement la formation adéquate de notre personnel ainsi qu'une gestion du changement auprès des utilisateurs.

Pour 2024-2025, outre le début des travaux de réalisation pour les matières criminelles, plusieurs autres chantiers sont prévus. Nous envisageons déjà le déploiement de l'aménagement des salles d'audience numériques selon les différentes configurations en prévision de choisir le modèle qui sera déployé dans toutes nos salles d'audience. Dans le but d'être efficace et optimal, il nous faut déployer des outils standardisés à l'échelle du Québec permettant ainsi à nos employés d'intervenir partout sur le territoire, peu importe le palais, avec les mêmes équipements. En ayant une plus grande uniformité de nos outils, nous veillons à ce que nos employés soient adéquatement formés et que le support technologique soit facilité. Nous allons également poursuivre le développement de l'outil qui permettra l'assignation dans les salles d'audience de même que la réalisation de projet pilote pour rendre disponible le dossier judiciaire numérique à l'audience pour un juge. Enfin, en 2024-2025, nous compléterons l'élaboration de notre architecture pour les matières civiles et jeunesse (adoption et protection) afin d'être en mesure d'en entamer la réalisation une fois que nous aurons complété les matières criminelles et pénales. À ce titre, notons que les travaux d'architectures détaillés de la Cour d'appel ont déjà été exécutés. Nous sommes à évaluer avec notre fournisseur s'il est possible d'entreprendre d'autres travaux de façon parallèle à ceux visant les matières criminelles et pénales, dont ceux visant la Cour d'appel.

Comme vous le constatez, beaucoup de travail a été accompli et beaucoup reste à faire. Nous pouvons cependant affirmer que notre projet de transformation s'appuie sur de très bonnes assises et que nos équipes sur lesquelles nous comptons sont dédiées et motivées.

Je tiens donc à souligner l'apport de l'ensemble des employés affectés aux différents projets. Ils mettent leur talent, leur expertise et leur créativité dans ces travaux complexes et innovants. Ils ont un rôle de première ligne à jouer et je leur en suis personnellement reconnaissant.

Enfin, je veux aussi mentionner l'implication importante des membres de la magistrature de l'ensemble des tribunaux judiciaires, dont la contribution est essentielle au déploiement de solutions technologiques afin qu'elles répondent à l'ensemble des besoins.

Dans le contexte qui fut le nôtre, je considère que nous sommes sur la bonne voie pour moderniser notre système de justice et je suis fier du travail accompli et des avancées réalisées.

Bonne lecture!



Yan Paquette

Sous-ministre de la Justice

Le Plan pour moderniser le système de justice

La justice étant un pilier d'une société démocratique, nous souhaitons :

AXE 1

Instaurer des pratiques innovantes

AXE 2

Mettre la justice à l'heure des nouvelles technologies

AXE 3

Communiquer efficacement l'information entre les principaux intervenants du système de justice

AXE 1

Instaurer des pratiques innovantes

Divulgence de la preuve en matière pénale afin de réduire le nombre de dossiers à transférer à la Cour du Québec

Ce projet consiste en l'envoi systématique, par le Bureau des infractions et amendes (BIA), de la preuve en matière pénale aux défendeurs qui ont enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. Cette procédure s'applique aux infractions pénales dont le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) est le poursuivant, à l'exception des dossiers de radars photo pour lesquels la preuve est transmise lors de la signification du constat.

- Cette procédure a été implantée le 1^{er} avril 2019.
- Du 1^{er} avril 2019 au 29 février 2024, ce sont 23 722 changements de plaidoyers de culpabilité sur 235 964 divulgations de preuves transmises qui ont été reçus au BIA. C'est donc 10,1% de moins de dossiers à judiciariser permettant ainsi de réduire le temps d'audience requis et les ressources nécessaires au traitement de ces dossiers, en vue d'une amélioration globale des délais judiciaires.

Programme de mesures de rechange général (PMRG)

Ce programme consiste en la déjudiciarisation du traitement de certaines infractions criminelles commises par des adultes, en offrant aux accusés la possibilité d'assumer la responsabilité de leurs actes et de régler autrement le conflit qui les oppose à la justice.

- Le programme est offert dans tous les districts judiciaires à la Cour du Québec depuis le 30 novembre 2020.
- Le PMRG est maintenant implanté dans 10 cours municipales: Lévis, Montréal, Laval, Québec, Repentigny, Saint-Jérôme, Deux-Montagnes, Châteauguay, Boisbriand et Rosemère.
- Pour l'année financière 2023-2024, ce sont 2 376 dossiers qui ont fait l'objet d'un PMRG; dans 93 % des cas, les mesures de rechange ont été complétées avec succès.
- Le PMRG est aussi offert aux autochtones vivant en milieux urbains dans les villes de Val-d'Or, Joliette, Trois-Rivières ainsi qu'à Montréal (Cour du Québec et Cour municipale).

Accroître l'utilisation de la visioconférence entre les établissements de détention et les palais de justice

Ce projet vise l'implantation du processus de visiocomparution par le déploiement graduel d'installations permanentes entre les palais de justice et les établissements de détention dans l'ensemble des régions du Québec. Pour le MJQ, la portée du projet couvre la visiocomparution des prévenus pour les premières comparutions et les pro forma alors que le MSP inclut dans la portée, toutes les comparutions dont la présence physique de la personne incarcérée en salle d'audience n'est pas requise.

Le projet a pour but de faciliter le processus judiciaire, de réduire les déplacements des prévenus, d'améliorer les délais en matière criminelle et pénale, d'éliminer les retards dus au transport des prévenus à la Cour et d'assurer une meilleure accessibilité pour les avocats à leurs clients.

Du côté du MJQ, le projet de déploiement sur l'ensemble du territoire du Québec consiste à doter les palais de justice d'installations permanentes pour la tenue des visiocomparutions. Plus concrètement, pour les palais de justice, il s'agit de réaliser l'aménagement immobilier et mobilier de visioconférences et de salles d'audience qui seront dotés d'équipements audiovisuels soutenus par des technologies sophistiquées et accessibles. Ces visioconférences permettent d'effectuer des consultations confidentielles à distance entre les avocats et leurs clients. Il est à noter que le processus de la visiocomparution est établi dans tous les palais de justice puisque des installations temporaires ont été mises en place dans le contexte de la pandémie.

Le déploiement d'installations permanentes est maintenant complété pour les palais de justice suivants :

- entre le palais de justice de Montréal et deux établissements de détention (Montréal et Rivière-des-Prairies);
- entre les palais de justice de Sorel, Saint-Hyacinthe, Valleyfield (EDM) et l'Établissement de détention de Sorel-Tracy;
- entre les palais de justice de Gatineau, Maniwaki et Campbell's Bay et l'Établissement de détention de Hull;
- entre les palais de justice d'Amos, Rouyn-Noranda et Val-d'Or et l'Établissement de détention d'Amos;
- entre les palais de justice de Chicoutimi, Alma et Chibougamau et l'Établissement de détention de Roberval;
- entre les palais de justice de Sainte-Anne-des-Monts, Carleton, Havre-Aubert et Percé et l'Établissement de détention de New Carlisle;
- entre le palais de justice de Rimouski, Rivière-Du-Loup, Matane et Amqui et l'Établissement de détention de Rimouski;
- entre le palais de justice de Granby et de Sherbrooke et l'Établissement de détention de Sherbrooke;
- entre les palais de justice de Québec, de Saint-Joseph-de-Beauce, de Montmagny, de Thetford-Mines et La Malbaie et l'Établissement de détention de Québec;
- entre le palais de justice de Sept-Îles et l'Établissement de détention de Sept-Îles;
- entre le palais de justice de Saint-Jérôme et l'Établissement de détention de Saint-Jérôme;
- entre le palais de justice de Trois-Rivières et La Tuque et l'Établissement de détention de Trois-Rivières;
- entre le palais de justice de Baie-Comeau et l'Établissement de détention de Baie-Comeau;
- entre le palais de justice de Longueuil et les établissements de détention de Montréal et de Rivière-des-Prairies.

Le pourcentage d'avancement du déploiement est à ce jour de 81 %, soit 34 palais comportant des installations permanentes sur les 42 prévus. Le déploiement pour les huit derniers palais se poursuit et devrait se terminer au 31 mars 2025.

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 29 février 2024, au moins 55 339 prévenus ont comparu par visioconférence à partir d'un établissement de détention dans ces districts déployés. Plus spécifiquement, le taux d'utilisation pour les premières comparutions et les requêtes pro forma est de 90,2 %.

Du côté du MSP, tous les établissements de détention sont en mesure d'offrir le service de visio-comparutions et de visio-parloirs. À l'heure actuelle, huit établissements de détention possèdent des locaux permanents, soit Amos, Hull, Leclerc de Laval, Montréal, Rivière-des-Prairies, Roberval, Sept-Îles et Sorel-Tracy. La livraison d'infrastructures permanentes est prévue en 2024 pour l'établissement de détention de Saint-Jérôme, en 2025 pour les établissements de détention de New Carlisle, Trois-Rivières, Québec, Baie-Comeau et Sherbrooke. La livraison de l'infrastructure permanente pour l'établissement de détention de Rimouski est prévue pour 2026.

- Dans le but d'améliorer l'accessibilité entre les établissements de détentions et les partenaires judiciaires, différentes actions ont été mises en place :
 - La direction du développement numérique correctionnel est impliquée au sein de deux nouveaux comités. Le premier avec la Cour du Québec (Chambre criminelle et pénale). Le deuxième, avec l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense ainsi que l'Association des avocats de la défense de Montréal-Laval-Longueuil. En plus de favoriser l'accessibilité aux personnes incarcérées, ces comités visent à améliorer et à promouvoir la visio-comparutions ainsi que les différents visioservices offerts en établissement de détention.
 - L'offre de service a été récemment bonifiée à l'Établissement de détention de Sorel-Tracy avec l'ajout, aux trois salles existantes, de six nouvelles salles permettant le déroulement de visio-parloirs et de visio-comparutions;
 - L'Établissement de détention de Montréal a augmenté le nombre d'appareils téléphoniques, favorisant ainsi le contact entre les personnes incarcérées et leurs avocats.
- Le projet pilote permettant l'accès des personnes incarcérées à un ordinateur portable sécurisé pour la consultation de la preuve à l'établissement de détention de Rivières-des-Prairies a pris fin le 31 mars 2024. Le prochain déploiement aura lieu à l'établissement de détention de Montréal en avril 2024.

Le MSP comptabilise toutes les comparutions qui ont eu lieu par visioconférence à partir d'un établissement de détention. Entre le 1^{er} avril 2023 et le 29 février 2024, ce sont 72 101 visio-comparutions qui ont été réalisées à partir d'un établissement de détention, et ce, toutes étapes judiciaires confondues. Il s'agit d'un taux d'utilisation de 76 %.

JuridiQC : trois ans et plus d'un million de visiteurs

Créé par la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) et financé par le MJQ, JuridiQC est un service en ligne qui propose à la population de l'information juridique et psychosociale facile à comprendre, des outils d'accompagnement ainsi que des bottins de ressources.

Depuis son lancement le 13 octobre 2020, JuridiQC compte plusieurs réalisations d'envergure afin d'aider les citoyens.

Le premier thème portant sur **la séparation et le divorce** est maintenant composé des éléments suivants :

- De nouvelles pages d'informations ont notamment été ajoutées afin d'aider les personnes qui ne sont pas représentées par un avocat dans leurs procédures de divorce ou de séparation (ex. : préparation de la preuve, ce qu'il faut savoir sur les témoins, le déroulement de l'audience, comment obtenir un jugement par défaut).
- Depuis juin 2021, l'équipe de JuridiQC a offert 15 webinaires – les Rendez-vous JuridiQC – sur des sujets comme la gestion des émotions des enfants lors de l'annonce de la séparation, les effets de la rupture sur le statut d'immigration, le suivi scolaire des enfants après la séparation, le calcul de la pension alimentaire pour enfants, etc.
- Les premiers résultats d'utilisation de l'**Outil d'aide au divorce conjoint**, qui a été mis en ligne le 6 février 2023, démontrent que celui-ci répond au besoin de couples mariés qui souhaitent constituer eux-mêmes leur dossier de divorce conjoint. En date du 6 mars 2024, 1 498 couples ont créé un compte utilisateur. Parmi ceux-ci, 53% ont rempli leur questionnaire et 37% des utilisateurs ont téléchargé leurs documents. Un sondage a été lancé afin de recueillir les commentaires des utilisateurs. De plus, l'équipe JuridiQC travaille actuellement sur la création d'une version de l'Outil d'aide au divorce conjoint pour les couples avec enfants.
- Après le succès de la première saison des Balados JuridiQC qui comptabilise plus de 137 000 écoutes, toutes plateformes confondues, depuis son lancement le 29 mars 2022, la 2^e saison a été lancée le 28 août dernier. Une campagne numérique s'est déroulée du 18 septembre au 15 octobre 2023. Dans cette 2^e saison, il est question de divorce à l'amiable sans avocat, de famille dans laquelle chacun trouve sa place, de la vie après une séparation et de l'épreuve du divorce quand on a immigré.
- Également, la carte interactive disponible dans le bottin des ressources a été mise à jour afin notamment de faciliter la recherche des notaires et des avocats.

Le deuxième thème de JuridiQC – **Aînés en perte d'autonomie** – lancé le 23 mai 2022, continue également d'être étoffé :

- Plus de 40 pages d'information ont été ajoutées sur des sujets comme la fraude financière, l'accompagnement des proches aidants d'aînés atteints de troubles neurocognitifs, le mandat de protection, les directives médicales anticipées, la conciliation du rôle de proche aidant avec le travail et la vie de famille.

- L'équipe de JuridiQC a également présenté ce nouveau thème lors de quatre salons organisés par la FADOQ à Montréal, Québec, Gatineau et Sherbrooke. La réception par les visiteurs a été excellente et ceux-ci ont démontré un vif intérêt à l'égard de JuridiQC.
- Également, six Rendez-vous JuridiQC ont été donnés depuis le lancement du thème aîné en perte d'autonomie pour parler de fraude financière envers les aînés, d'aides financières pour les proches aidants, du choix de sa résidence privée pour aînés et des droits des résidents, des troubles neurocognitifs et de post-aidance.

En juillet 2023, SOQUIJ a mis en ligne un troisième thème: **Être locataire**. À l'instar des précédents thèmes, JuridiQC propose, dans un premier temps, une mine d'informations issues de sources fiables (agrégation). Les sujets traités sont :

- Trouver un logement;
- Loyer, modification et fin du bail;
- Entretien, travaux, insalubrité;
- Troubles de voisinage et harcèlement;
- Outils et démarches en cas de conflit;
- Maintenir l'équilibre au quotidien;
- Bottin des ressources spécifique pour ce thème.

Une nouvelle version du moteur de recherche utilisant des éléments d'intelligence artificielle a été mise en ligne en décembre 2023. Soulignons également que l'équipe JuridiQC travaille actuellement sur le prochain thème en lien avec le travail.

En date du 6 mars 2024, plus de 1,2 million de visiteurs uniques ont consulté le site depuis son lancement en octobre 2020 et près de 5 millions de pages ont été vues durant la même période. Le nombre d'abonnés à JuridiQC sur les différentes plateformes des médias sociaux est également en constante progression.



**POUR CONSULTER JURIDIQC, NOUS VOUS
INVITONS À VOUS RENDRE SUR LE SITE
JURIDIQC.GOUV.QC.CA.**

AXE 2

Mettre la justice à l'heure des nouvelles technologies

Le programme Lexius du MJQ vise à transformer l'administration des services de justice, notamment par la mise en place d'un portail offrant différents services en ligne aux parties impliquées dans un dossier judiciaire, par la gestion du dossier judiciaire de façon numérique et par la gestion d'une audience numérique.



UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE MAJEUR POUR LA RÉALISATION DU PROGRAMME LEXIUS!

Le 23 février dernier, le Ministère a franchi une étape importante dans le cadre de son programme de transformation numérique Lexius en procédant à la signature officielle du contrat avec la firme de Conseillers en gestion et informatique CGI inc. Ce contrat fait suite à l'important appel d'offres qui s'est terminé le 17 janvier 2024.

Cette collaboration permettra de concrétiser les prochaines phases de transformation numérique pour les matières criminelles et pénales ainsi que les leviers nécessaires pour mener à bien la réalisation des autres matières. Plusieurs démarches sont en cours depuis l'automne pour préparer l'arrivée des nouvelles ressources et s'assurer que les premières itérations de travaux soient un succès. Grâce notamment aux importants chantiers d'architecture par processus, réalisés dans le cadre du programme, le Ministère est confiant que les solutions technologiques développées en étroite collaboration avec le nouveau prestataire de service répondront à la réalité du système judiciaire québécois.



1^{ER} ANNIVERSAIRE DU PREMIER DOSSIER JUDICIAIRE NUMÉRIQUE ET UN PAS DE PLUS VERS L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À LA JUSTICE

Le 24 avril prochain marquera l'anniversaire du tout premier dossier judiciaire numérique québécois. Depuis déjà un an, les services judiciaires numériques Lexius rendent possible un processus judiciaire entièrement numérique de bout en bout et un dossier judiciaire complètement dématérialisé en matière non contentieuse. La plate-forme Lexius est depuis, l'unique moyen utilisé par les avocats, notaires et huissiers de justice du Québec pour le dépôt, le paiement en ligne ainsi que pour le traitement numérique des nouvelles demandes de juridiction 14.

Cette importante avancée franchira bientôt un pas de plus vers l'amélioration de l'accès aux services de justice grâce à la livraison attendue d'un projet phare du programme, le projet visant à rendre disponible le dossier judiciaire numérique pour le juge à l'audience. En plus d'inclure à sa portée la configuration et le développement d'une solution technologique pérenne à l'arrivée des autres matières, ce projet donnera aussi lieu à une expérience utilisateur renouvelée grâce à la création d'un nouvel espace greffier, d'un espace juge et du Portail Lexius.

L'espace juge améliorera la consultation des dossiers judiciaires numériques par le juge avant et pendant l'audience, en lui offrant une interface personnalisée et adaptée à ses besoins. Le nouveau portail permettra également à tous les déposants, incluant notamment, les citoyennes et citoyens, les huissiers, les membres du Barreau du Québec et de la Chambre des notaires d'effectuer le dépôt des actes des procédures à distance, de suivre en temps réel leurs dépôts via la plate-forme et de payer les frais judiciaires en ligne. La consultation des dossiers judiciaires numériques créés dans Lexius sera possible exclusivement aux avocats et aux notaires agissant comme représentants dans ceux-ci, grâce au processus d'authentification sécurisé mis en œuvre en collaboration avec le Barreau du Québec et la Chambre des notaires du Québec.



Bénéfices attendus

La magistrature pourra notamment :

- Bénéficier d'une vue des dossiers ayant été attribués au juge en amont et des dossiers en délibéré sous sa responsabilité à l'intérieur de son espace juge;
- Annoter sécuritairement les pièces et les procédures numériques dans un dossier sous sa responsabilité.

Le personnel des greffes pourra notamment :

- Attribuer des tâches et indiquer des notes à l'examen du greffier.

Les avocats et notaires pourront notamment :

- Consulter l'état d'avancement de leur dépôt de procédure;
- Avoir accès aux dossiers judiciaires à distance dans lesquels ils sont impliqués (pour les avocats et notaires seulement);
- Télécharger les pièces et procédures se retrouvant aux dossiers judiciaires à distance dans lesquels ils sont impliqués (avocats et notaires seulement).

Les citoyennes et citoyens et les autres partenaires du système judiciaire pourront notamment :

- Déposer leurs procédures judiciaires à distance via le portail Lexius;
- Consulter l'état d'avancement de leur dépôt de procédures;
- Accéder aux services de Lexius à tout moment et en tout lieu à distance.

Aménagement des salles d'audience

Une part importante de notre programme de transformation consiste à faire évoluer les équipements et l'aménagement physique des palais de justice afin de permettre une utilisation optimale de Lexius et du dossier judiciaire numérique, à l'audience et dans les opérations quotidiennes.

Stations de numérisation

Le projet qui inclut la mise en place de stations de numérisation qui permettront le traitement automatique de l'information contenue dans le document poursuit son déploiement. Ces numériseurs modernes et leurs équipements sont déjà présents dans plus d'une quinzaine de palais de justice et points de services.

Salles d'audience numériques

Ce projet vise à optimiser l'aménagement des salles d'audience par le biais d'ajouts d'équipement bureautique et technologique, et ce, dans plus de 400 salles d'audience réparties dans l'ensemble du Québec. Parmi celles-ci, 11 premières salles ont été sélectionnées pour la réalisation d'un projet-pilote ce printemps, afin d'expérimenter différentes acquisitions, configurations et aménagements possibles. Des travaux d'infrastructures technologiques sont également planifiés afin de rendre le tout possible.

Selon l'équipement déjà en place, le rehaussement inclut notamment plusieurs écrans (pour les juges, les parties, le greffier-audencier, les membres du jury, etc.), ainsi que des outils technologiques afin de rendre possible la réception, la captation et la diffusion de la preuve numérique. L'installation des équipements est convenue avec les gestionnaires des palais de justice et la magistrature, entre autres afin de tenir compte des particularités de configuration des différentes salles d'audience, et ce, pour l'ensemble des matières. Notons également que nous souhaitons, par le biais de ce projet, pouvoir bénéficier de salles optimales et standardisées.





DES RÉALISATIONS CONCRÈTES QUI PERMETTENT D'AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICE DU MJQ

La transformation de la justice s'incarne dans le quotidien des services judiciaires avec la poursuite de plusieurs initiatives créatrices de valeur ayant permis la bonification de l'offre de services numériques du MJQ pour l'ensemble des matières et l'ensemble des Cours, notamment :

Greffe numérique de la Cour d'appel

- A permis le dépôt et le traitement en ligne, de plus de 500 actes de procédures jusqu'à maintenant!

Greffe numérique judiciaire du Québec

- Plus de 1 million d'actes de procédures, preuves de notification ou de signification et changements de plaidoyer de culpabilité en matière pénale déposés à distance, pour la Cour supérieure et la Cour du Québec depuis son implantation!

Audiences virtuelles et semi-virtuelles

- En moyenne, c'est près de 200 séances par jour et près de 3000 personnes qui s'y connectent quotidiennement!

Jugements numériques

- Rend possible la signature électronique des jugements et procès-verbaux par les juges, ainsi que la transmission des jugements aux parties de façon électronique!

Accès à distance pour les citoyens aux séances de parentalité

- Jusqu'à maintenant, plus d'un millier de séances ont été tenues à distance afin de répondre aux besoins de l'ensemble du territoire!

Transmission des constats d'infractions du Bureau des infractions et amendes vers un premier dossier judiciaire numérique Lexius

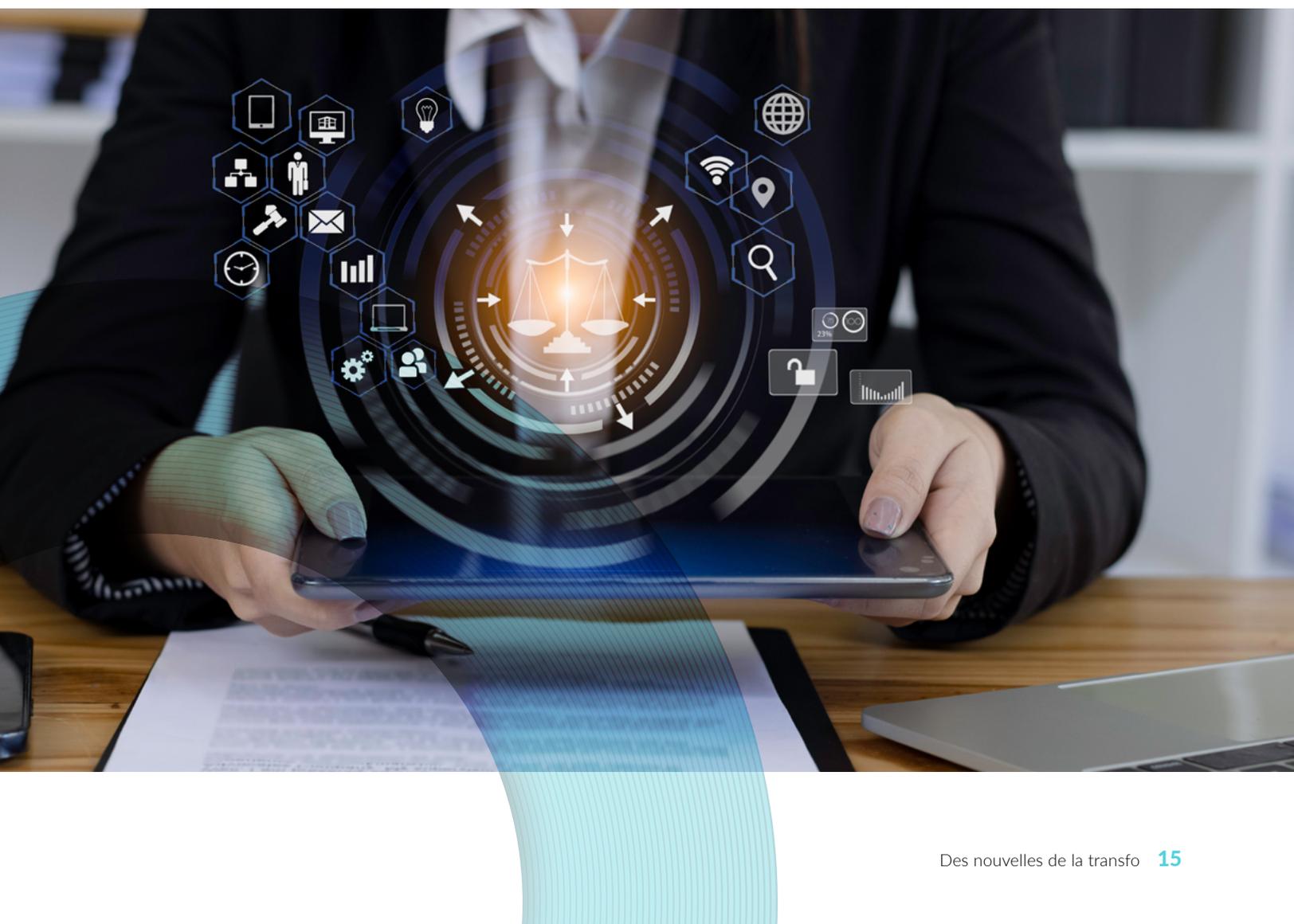
- Plus de 90% des constats en matière pénale sont reçus de manière électronique depuis l'implantation!

Projet-pilote de transcription assistée des audiences

- Nouveau depuis juin 2023, ce projet-pilote vise à offrir un support au juge dans la préparation et la rédaction de son jugement par l'expérimentation d'un outil de transcription automatique.

Rappels texto pour les rendez-vous pris par le Centre de communication avec la clientèle

- Depuis juin 2023, plus de 6 500 citoyens ont bénéficié de ce nouveau service dans le cadre de la prise de rendez-vous des de dépôts volontaires, mariages et unions civiles et petites créances!



Modernisation des infrastructures technologiques

Les projets du Programme de modernisation des infrastructures technologiques ont permis de préparer l'environnement technologique qui soutiendra la transformation organisationnelle.

C'est avec beaucoup de fierté que nous pouvons dire: mission accomplie! Le Programme de modernisation des infrastructures technologiques (PMIT) s'est conclu en septembre dernier. Grâce à ce gigantesque chantier, le MJQ dispose maintenant d'infrastructures technologiques modernes, performantes, fiables et sécuritaires sur lesquelles il peut mettre en place sa transformation numérique et le programme Lexius.

Le PMIT a été lancé en 2018 et planifié sur une période de cinq ans. Les 36 projets planifiés ont été réalisés avec succès permettant au Ministère de stabiliser, de rehausser et de moderniser ses infrastructures technologiques.

Plusieurs de ces projets ont eu un réel impact pour tous les utilisateurs, notamment:

Le centre de traitement informatique principal

Un nouveau centre de traitement informatique (CTI) principal a été construit dans les locaux du ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) à Québec. Ce nouveau CTI est pleinement opérationnel depuis juin 2022. Les équipements électromécaniques sont à la fine pointe de la technologie. Les équipements informatiques du MJQ sont neufs et sous garantie. La sécurité, tant physique que logique, de ce nouveau CTI est significativement plus élevée.

Le centre de traitement informatique secondaire

Le MJQ a un CTI secondaire situé dans les locaux du MCN à Montréal. Si un sinistre survenait, le site secondaire pourrait assurer rapidement la continuité des services infonuagiques qui incluent la suite bureautique d'Office 365 et Microsoft Teams.

Espace de stockage et copies de sécurité

Le MJQ dispose maintenant de 27,5 pétaoctets¹ (Po) de capacité de stockage. C'est 68 fois plus qu'avant le PMIT. Deux copies complètes des données sont prises chaque jour, une dans le CTI de Québec et une dans le CTI de Montréal. Du point de vue des données, le MJQ n'a jamais été en aussi bonne posture.

¹ Un pétaoctet, c'est un millier de téraoctets, soit suffisamment d'espace pour environ 20 000 films en Blu-ray.

Environnement de travail des employés

Le MJQ a mis en place des processus afin de gérer la désuétude de son parc d'équipements bureautiques (ordinateurs, imprimantes, écrans). Ils visent à remplacer 20% des équipements par année afin de toujours avoir des équipements sous garantie, fiables, sécuritaires et performants. Le système d'exploitation est à jour (maintenant à Windows 10 et prêts à passer à Windows 11 sous peu). Près de 6000 postes de travail ont été remplacés, ramenant l'âge moyen des postes de travail de plus de 4 ans à 2,7 ans. La suite bureautique est Office 365, à savoir la plus récente, et inclut les dernières nouveautés, dont Teams et la téléphonie Teams. Près de 1 200 imprimantes ont été changées, ce qui a permis de diminuer l'âge moyen des imprimantes à 3,8 ans.

Sécurité

Tous les équipements du MJQ (commutateurs, routeurs, serveurs) et les logiciels sont sous garantie. Le réseau privé virtuel (VPN) a été rehaussé et l'authentification multifacteur est déployée. De nouveaux outils de protection des postes de travail et des serveurs ont été déployés. La sécurité des équipements et des infrastructures technologiques du MJQ a été fortement rehaussée.

Rien de tout cela n'aurait pu être possible sans le travail acharné de nos équipes et de nos principaux collaborateurs. La réalisation de tous ces projets du PMIT aura également mis en lumière l'importance de la concertation de nos actions, de la mise en commun de nos connaissances et de nos ressources.



Modernisation du réseau d'aide juridique (programme eMAJ)

La Commission des services juridiques poursuit la modernisation de ses pratiques et sa transformation numérique par la mise en œuvre de projets et initiatives regroupés sous le Programme eMAJ, dont le déploiement s'échelonne jusqu'en 2026. Son arrimage avec les différents projets de transformation du système de justice québécois est primordial.

La vision de la modernisation du réseau de l'aide juridique est d'offrir aux citoyens des services de qualité, accessibles et simplifiés, soutenus par des solutions numériques de pointe, des façons de faire innovantes, l'engagement des employés et la force du réseau d'aide juridique.

Notre transformation est aussi un catalyseur des meilleures pratiques et d'une volonté d'harmoniser les services tout en respectant les distinctions régionales.

Nous profitons de cette 10^e édition du Bulletin de la transformation pour informer les parties prenantes du système de justice de son état d'avancement. Voici un aperçu des dernières réalisations et avancements :

- Le dossier d'affaires « Gestion du cycle de vie du dossier judiciaire de l'aide juridique », jalon principal de notre transformation, entrera sous peu, après recommandation du MCN, dans sa phase d'approbation auprès du Conseil du trésor.
- L'équipe de conseillères dédiée à la gestion du changement continue à accompagner les équipes des Centres régionaux dans le déploiement des nouveaux outils et façons de faire avec des stratégies adaptées à la réalité de chaque Centre.
- Le formulaire intelligent pour collecter l'information sur le requérant (FIR) sera prochainement disponible en version anglaise afin de mieux servir les requérants anglophones dans plusieurs Centres.
- Le système informationnel pour l'analyse à l'admissibilité (SIAA) est déployé dans tous les Centres. Les employés du réseau apprécient l'outil pour le traitement des demandes d'aide juridiques, l'encadrement qu'il offre pour former les nouveaux collègues ainsi que ses contenus utiles qui continuent à évoluer.
- La gestion des dossiers clients avec OneNote a évolué depuis sa première mise en œuvre et l'outil est désormais hébergé dans l'environnement SharePoint qui offre un niveau de sécurité élevé, ainsi que la collaboration et la mobilité pour ses utilisateurs.
- La plateforme de gestion de formation intelligente est disponible pour chaque employé du réseau et héberge des capsules vidéo interactives et des programmes de formation pour chaque nouvel outil déployé.
- Une Politique-cadre de sécurité en infonuagique pour le réseau d'aide juridique a été adoptée en juin dernier et se met en place progressivement dans les Centres régionaux. La politique vise la conformité des pratiques aux exigences légales pour les employés et les requérants afin de réduire les risques de vols de données, les attaques informatiques et autres menaces.
- Une politique de nommage des documents numériques a été mise en place pour tous les employés du réseau. Il s'agit d'un ensemble de règles établies pour standardiser la manière dont les fichiers et les documents numériques sont nommés. Cette pratique vise à créer une structure cohérente et organisée pour faciliter la recherche, la récupération et la gestion des informations.

AXE 3

Communiquer efficacement l'information entre les principaux intervenants

Mise en œuvre du programme de gestion électronique des dossiers de poursuite (GESTE) du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

De ses débuts jusqu'à aujourd'hui, le programme GESTE a relevé de nombreux défis et complété plusieurs étapes en vue de réaliser la transformation numérique du DPCP. Les initiatives ont comme principal objectif l'informatisation du processus de travail des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (procureurs) et du personnel administratif du DPCP. Le programme vise donc à mettre en place des processus et des solutions qui permettront :

- *de recevoir numériquement les demandes d'intenter des procédures (DIP) et les éléments de preuves des services de police;*
- *d'analyser et de traiter numériquement les DIP dans le but de rendre une décision;*
- *de divulguer la preuve de façon numérique et sécuritaire.*

Rappelons que les premières livraisons ont notamment permis de mettre en place les infrastructures et les premières versions des systèmes d'affaires, APPUI et ACP. Les travaux ont également permis de greffer au système de mission une solution de transfert numérique afin de répondre au besoin de la divulgation.

Le système APPUI comprend déjà les composantes essentielles à son déploiement. Il permet maintenant :

- l'analyse d'une DIP reçue numériquement ainsi que les documents de preuve qui y sont associés, pour ensuite rendre une décision;
- la production automatique des documents liés aux décisions (dénonciations, offres de règlement rapide, avis de refus d'intenter des procédures, lettres de non-judiciarisation, actes d'accusation, etc.);
- la divulgation numérique de la preuve à l'aide d'une solution sécuritaire intégrée.

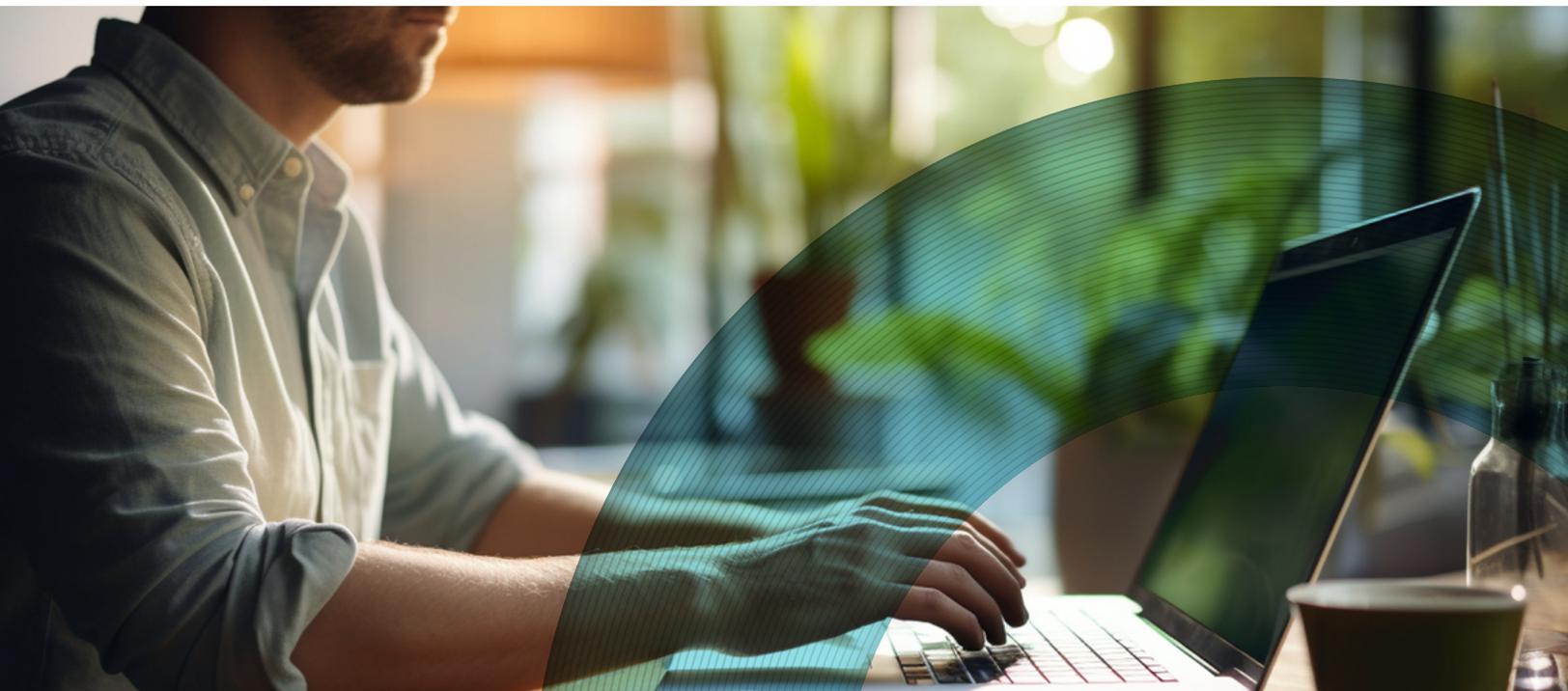
Des travaux conjoints ont également permis de réaliser une interconnexion avec un service de police informatisé. Dans la foulée de ces travaux, des DIP sont maintenant reçues du Service de police de la Ville de Gatineau.

Depuis, d'autres projets pilotes ont été initiés dans l'Est du Québec, en collaboration avec la Sûreté du Québec, ainsi qu'à Québec avec le Service de police de la Ville de Québec. Les procureurs ainsi que le personnel administratif des points de service associés aux projets pilotes traitent, depuis juin 2023, des dossiers de façon numérique.

Il est à noter que le projet « Déploiement des solutions d'affaires – Volet criminel » a été suspendu le 19 juin 2023 puisque le déploiement des solutions d'affaires exige une révision des efforts en matière de concertation et de coordination avec les parties prenantes concernées. Des mesures sont en place afin de renforcer la consultation et la collaboration dans le but de limiter les impacts opérationnels et d'orchestrer les travaux de façon optimale.

Aussi, les vérifications et les travaux requis sont en cours afin de pouvoir poursuivre le déploiement des solutions d'affaires dans tous les points de service du DPCP. L'équipe de projet vise à ce que le nouveau système de mission soit déployé pour chacun des points de service d'ici la fin avril 2024 afin de le rendre accessible en mode consultation à l'ensemble du personnel du DPCP. Cette étape permettra d'entamer la gestion du changement auprès du personnel qui pourra ainsi s'approprier progressivement ce nouvel environnement de travail.

Le déploiement du système APPUI contribuera de façon importante à l'efficacité de l'organisation dans le traitement des dossiers de poursuites, au bénéfice des corps de police et de la société. La diversité de l'écosystème technologique et l'arrimage avec les projets des partenaires présentent cependant un défi important pour la réalisation de la transformation numérique du système de justice criminelle, laquelle pourrait nécessiter le développement d'une stratégie gouvernementale.



Arrimage avec le système de mission des Services correctionnels du ministère de la Sécurité publique (programme Horizon)

Le programme Horizon vise à moderniser le système de mission ainsi que les systèmes périphériques des Services correctionnels du MSP. Les travaux d'Horizon s'inscrivent dans la transformation de la Justice afin de coordonner les arrimages entre les programmes Lexius, Geste et Horizon. Il cible la mise en œuvre d'un cadre d'interopérabilité et la mise en commun de certaines solutions.

Le programme Horizon a comme objectif principal d'obtenir une vision complète du dossier du contrevenant tout en offrant un système efficient et pérenne.

L'échange d'informations étant au cœur des préoccupations, les travaux d'arrimage des partenaires se poursuivront tout au long des projets.

En juin 2021, le MSP a déposé au Secrétariat du Conseil du trésor un dossier d'affaires concernant le début d'exécution de son programme, Horizon. Le premier projet, qui s'est terminé le 31 janvier 2024, comprend la livraison de la gestion des visites, de la gestion des effets, d'un module de notes, la gestion des documents ainsi que l'agenda du contrevenant. Le deuxième projet, autorisé le 18 juillet 2023 et qui a débuté en septembre de la même année, permettra la livraison de plusieurs fonctions liées à la gestion du contrevenant dont l'avoir et la cantine des personnes incarcérées ainsi que la gestion des tâches.

En conclusion

La Justice est en action dans sa transformation. Des avancées significatives ont été réalisées et d'autres le seront au cours des prochains mois. Surveillez son évolution dans la prochaine parution du *Bulletin de la transformation de la Justice*.

